

A partir de la revue de littérature sur les « **effets psychiques du passage à l'âge adulte et du processus d'autonomisation des jeunes en situation de handicap** », le conseil scientifique de Droit au savoir propose de mener une étude sur un suivi longitudinal d'élèves de terminale en situation de handicap dans 4 académies métropolitaines.

Le nombre d'élèves en situation de handicap ayant une reconnaissance administrative a augmenté de 80% entre 2006 et 2015. Une étude en cours suit actuellement deux générations d'élèves respectivement nés en 2001 et 2005.

Les connaissances acquises au travers d'études de cohortes de lycéens en fin de cycle et de jeunes adultes demeurent quant à elles peu nombreuses, et portent sur des populations ayant pas ou peu bénéficié des acquis de la loi du 11 février 2005.

C'est pourquoi le choix s'est porté sur ce public, en lien avec la revue de littérature, l'objet social de Droit au savoir et les remontées de terrain concernant les différents aspects de la vie des jeunes en situation de handicap.

Six ans après la précédente enquête, il s'agit, cette fois, de nous situer dans une double logique : l'apport des relations entre le secteur associatif et la recherche, le suivi sur plusieurs années d'une même population.

Les thèmes abordés

- Les **caractéristiques sociodémographiques** de la population de lycéens inscrits en terminale et ayant demandé, et obtenu, des aménagements pour les épreuves du baccalauréat et/ou ayant une reconnaissance de handicap de la MDPH.
- **Les effets psychiques** du passage à l'âge adulte et du processus d'autonomisation.
- **Les parcours** scolaires et post-bac, les transitions et trajectoires.
- **L'environnement** : logement, transports, accès à des services sanitaires et médico-sociaux.

- **Les liens** familiaux, amicaux, amoureux.
- **Le point de vue des jeunes en situation de handicap eux-mêmes** concernant leurs parcours ; leurs souhaits et attentes ; leurs regards et usages relatifs aux dispositifs spécifiques.
- **L'évaluation des effets** des dispositifs d'accompagnement.

Ces données permettront de **comparer différentes caractéristiques** des jeunes en situation de handicap par rapport à la population générale des jeunes prise pour référence (nationale et académique) après ajustement sur les facteurs de confusion (sexe, âge, etc.). Cela permettra également des **comparaisons internes** au sein de cette sous-population des jeunes en situation de handicap en fonction des déficiences.

L'étude

- **Des entretiens préparatoires** pour construire les grilles d'entretien et le questionnaire initial.
- **Plusieurs académies** sélectionnées afin d'obtenir un tableau final proche des diverses réalités du territoire national.
- **Un volet académique** proposé aux acteurs locaux.
- **Un volet quantitatif** sous forme de questionnaire administré annuellement.
- **Un volet qualitatif** avec des entretiens privilégiant une approche biographique.

L'organisation

- **Un comité technique** accompagnera la recherche.
- **Un comité de pilotage** associant les partenaires suivra les travaux.

En fonction des attentes et besoins sur les territoires, une déclinaison du comité de pilotage national pourra être proposée.